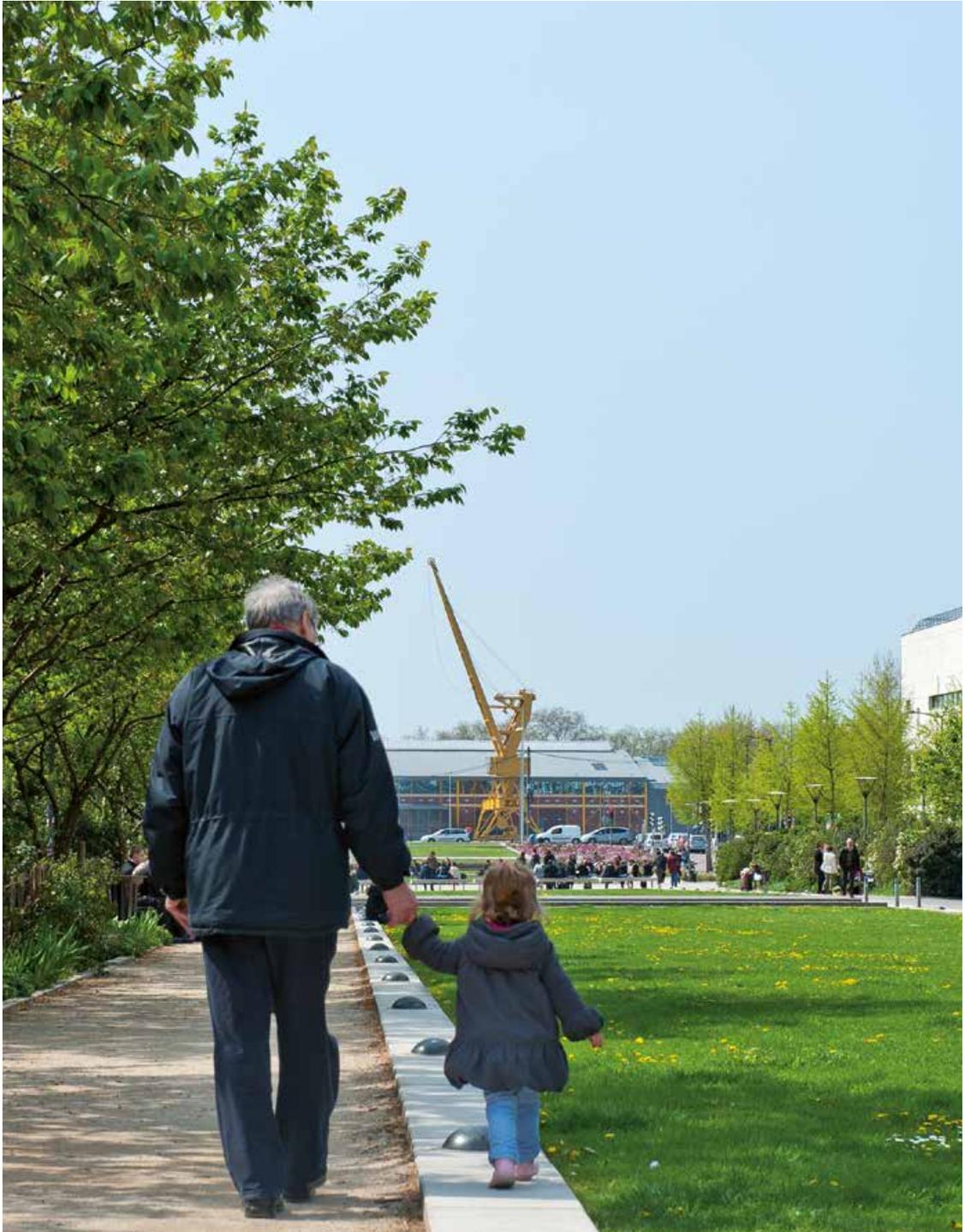


Généralions : **faire bon ménage**



“ [...] À Rouen, ce sont les jeunes actifs qui quittent la région. Et en quittant la région, ils lui font perdre non seulement les jeunes actifs qu'ils sont, mais de futurs enfants qui ne naîtront pas à Rouen. ”

“ L'attractivité, c'est la capacité d'un territoire, d'une part à faire en sorte que la population qui y réside trouve des opportunités ou un cadre de vie qui lui donne envie d'y rester, d'autre part à faire en sorte d'attirer des populations parce qu'il peut leur offrir un certain nombre d'opportunités. Or là clairement, l'un des déficits de l'attractivité rouennaise est dans l'insuffisante création d'emplois. ”

Gérard-François Dumont, professeur à l'Institut de géographie et d'aménagement de l'université Paris-Sorbonne. Extrait des Rencontre(s) #5 de l'AURBSE, 23 février 2012.

“ Il faut vraiment voir qu'aujourd'hui, on est dans une période assez particulière : la génération qui part à la retraite part en bonne santé, avec un système de protection sociale qui lui assure une parité de niveau de vie entre actifs et retraités, avec aussi une conjonction historique un peu particulière qui lui permet de partir avec un patrimoine. ”

“ C'est une transition qui va être pérenne, on bascule véritablement dans une société de la longévité. ”

“ Il y a ceux qui continuent à vieillir sur place et ceux qui vont migrer ailleurs. Malheureusement, sur les flux migratoires, on a peu de connaissances. On ne sait pas quel sera le comportement de la génération baby-boom. En même temps, c'est la première génération qui montre de vrais mouvements à l'âge de 60 ans et de 75 ans. En tout cas, on sait qu'une concentration de population de plus de 60 ans peut impulser une dynamique positive ou, au contraire, être un poids parce que la dynamique n'est pas présente : dynamique des revenus, dynamique de services en face. Il y a par conséquent de véritables enjeux économiques qui sont particuliers à cette génération. La fenêtre de tir n'est pas très grande, et l'horizon de temps que l'on a pour impulser une dynamique positive, si l'on veut lancer un vrai marché de la *silver economy*, c'est maintenant. ”

Hélène Xuan, déléguée générale de la chaire transitions démographiques, transitions économiques. Extrait des Rencontre(s) #12 de l'AURBSE, 16 octobre 2014.

ICI NORMANDIE)

29 AOÛT
2032

J'ai tout ce qu'il me faut à proximité et des voisins adorables !

Annie, 82 ans, est ravie. Elle s'installe aujourd'hui dans le coquet trois-pièces au quatrième et dernier étage d'un petit immeuble avec ascenseur situé à la Grand'Mare, que lui prêtent Lucas (29 ans) et Manon (31 ans) dans le cadre du réseau intergénérationnel d'échange de logements. Annie est soulagée de retrouver la ville et ce quartier si agréable avec ses nombreux squares arborés : « J'ai tout ce qu'il me faut à proximité et des voisins adorables ! J'avais de plus en plus de difficultés à m'occuper de la maison et du jardin, en plus de toutes mes activités, même si je suis encore plutôt en forme. » (Elle anime en effet depuis près de quinze ans le club Fit'générations du Pays entre Seine et Bray.) « Le potager d'Annie est superbe. Comme on adore jardiner, il sera entre de bonnes

mains ! », rassure le couple qui vient d'accueillir un deuxième enfant. « La maison est grande et idéalement située pour nous : Lucas travaille tout près, à Buchy, chez Silverbot [Ndlr : 500 salariés, premier fabricant français de robots de compagnie et d'assistance aux personnes dépendantes] et moi, je vais bientôt reprendre mon poste à Blainville. Je vais être très prise et les facilités de garde offertes par la maison intergénérationnelle du Pays sont appréciables [elle est l'un des deux coaches sportifs occupés à plein temps à la maison de santé, dont le succès ne se dément pas malgré le service de coaching senior en ligne ouvert depuis quelques années, en même temps que celui de télé-médecine]. Car pour s'occuper des enfants en cas de soucis, nous ne pouvons compter ni sur nos

parents ni sur nos grands-parents qui sont pourtant dans la région. Ils sont bien trop occupés ! »

Les parents de Lucas n'habitent en effet pas très loin, à Bois-Guillaume, où plus de la moitié des habitants ont plus de 60 ans. « Une vraie chance pour notre vie associative ! », déclare le maire. Par ailleurs, ils viennent de créer leur entreprise [Ndlr : 37 % des créateurs d'entreprises françaises ont plus de 60 ans, selon l'Insee, et ils sont aujourd'hui à l'origine de plus de 40 % des nouveaux emplois comptabilisés en 2031]. « Une troisième chaîne de voitures électriques sans chauffeur adaptées aux seniors étant annoncée pour l'an prochain à l'usine Renault de Cléon, mes parents ont créé leur propre bureau d'études techniques et comptent bien profiter de ce regain local d'activité. »

L'expression « vieillissement de la population » désigne une modification progressive de la pyramide des âges : une augmentation de la proportion des âges élevés et une diminution du poids relatif des âges jeunes. L'espérance de vie des Français a progressé d'un trimestre par an durant les vingt dernières années et la moyenne d'âge de la population française n'a cessé d'augmenter pour atteindre 40 ans aujourd'hui.

Les défis du vieillissement démographique

Ce gain d'espérance de vie conjugué à l'entrée dans les troisième et quatrième âges de la génération nombreuse du baby-boom, va entraîner une hausse significative du nombre de seniors. C'est donc un vieillissement par le « haut » de la pyramide¹. À compter de 2006, moment où les premiers baby-boomers ont atteint 60 ans, a débuté une phase de vieillissement accéléré prévue jusqu'aux environs de 2035, qui cumule la poursuite du vieillissement tendanciel et le « papy-boom ». Par la suite, la part des 60 ans ou plus devrait continuer à croître, mais à un rythme plus sensible aux hypothèses sur les évolutions démographiques. Il faut, en effet, rappeler que les projections démographiques ne sont que des projections, et non pas des prévisions. L'effet du baby-boom est très prévisible car il est, dès à présent, inscrit dans la pyramide des âges. Les effets des évolutions futures de l'espérance de vie ou des éventuelles variations à venir de la fécondité et des flux migratoires sont plus délicats à appréhender.

Quelques chiffres donnent la mesure de ce phénomène. En France, les « plus de 60 ans » représentaient 17 % de la population totale en 1962 ; ils sont 23 % aujourd'hui. Ce taux devrait avoisiner 31 % en 2040, suivant le scénario retenu par l'Insee². Les personnes âgées vivant plus longtemps, le groupe d'âge des plus de 80 ans est celui qui connaît la plus forte progression : en 1962, ce groupe représentait moins de 2 % de la population ; il en représente actuellement près de 6 % et les démographes estiment qu'il en représentera

presque 10 % en 2040. À cette date, l'aire métropolitaine rouennaise devrait compter 27 % de personnes de plus de 60 ans (contre 20 % actuellement), dont 9 % de plus de 80 ans, soit un doublement du nombre de personnes très âgées.

Identifier les causes et les facteurs du vieillissement de la population peut aider à mieux en saisir les conséquences et les façons de s'y adapter. Cependant, si on sait assez bien évaluer l'ampleur du phénomène de vieillissement du point de vue démographique, on connaît en revanche très mal l'impact qu'il aura en matière de coût — ou au contraire de création de richesses — pour la collectivité.

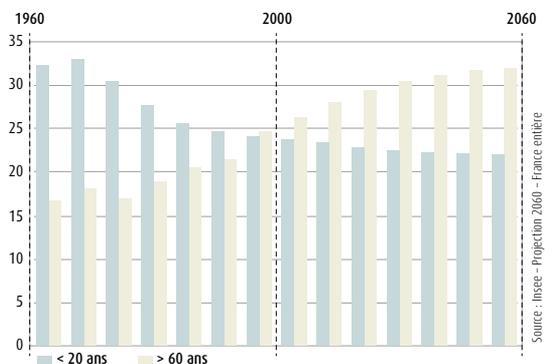
Ce vieillissement général et inéluctable — dont l'ampleur pourrait cependant légèrement varier selon les régions, leurs structures et dynamiques démographiques — lance en effet de nombreux défis aux pouvoirs publics en matière de politiques sociales, économiques et d'aménagement du territoire.

Certains effets de ces évolutions démographiques sont d'ores et déjà perceptibles dans le contexte économique de ce début de ^{xxi}e siècle, marqué par l'affaiblissement de l'« État-providence » et un taux de chômage élevé, en particulier chez les seniors.

Au-delà des effets attendus de l'allongement de l'espérance de vie en matière sociale, médico-sociale et économique, le vieillissement de la population devrait également avoir une forte influence dans de nombreux autres domaines. Il devrait mobiliser les politiques publiques, de façon plus large et en particulier :

– La manière de pratiquer l'espace pour travailler, se loger, se déplacer, se soigner, se divertir... Quelle capacité ont

Repartition par âges 1960/2060 (<20 ans/>60 ans), en France



1 La notion de « vieillissement par le haut » renvoie à la croissance du nombre de plus de 60 ans. Avec une fécondité de 1,95 enfant par femme et un flux migratoire de 100 000 entrées/an, la population d'âge actif serait quasiment stationnaire jusqu'en 2060, préservant la France d'un processus de vieillissement « par le bas ». Chardon, Olivier, Blanpain, Nathalie, Projections de population 2007-2060 pour la France métropolitaine. Insee résultats n°117, décembre 2010.

2 Insee - Projections de population 2007-2060 Hypothèse centrale.

les espaces urbanisés, dans leur diversité, à répondre aux besoins des seniors? Comment retarder le plus longtemps possible la prise en charge institutionnelle des personnes en perte d'autonomie?

- Les équilibres générationnels et, par conséquent, les modes de vie. Quelle aptitude auront les différentes générations à s'adapter à ce rapport inédit entre elles, avec près d'un Français sur trois en moyenne appartenant à la catégorie dite aujourd'hui des troisième et quatrième âges? Qui seront les futurs « vieux »?

Les migrations résidentielles étant à l'avenir le principal facteur d'évolutions démographiques, elles seront aussi un levier essentiel pour maintenir les grands équilibres générationnels à toutes les échelles territoriales. Comment les orienter?

Une apparente stabilité de la population et de profondes mutations à venir dans les équilibres entre générations

L'aire métropolitaine rouennaise se caractérise depuis plusieurs décennies par une croissance démographique parmi les plus faibles des aires urbaines comparables. De 580 000 habitants en 1968, la population est passée à 720 000 en 2010, selon un taux d'évolution qui s'est affaibli au fil des décennies (0,3 % par an en moyenne entre 1999 et 2010, quand les 12 aires métropolitaines progressaient en moyenne de 0,8 % par an).

Ce dynamisme démographique très modéré, à l'image de celui que l'on observe généralement dans les régions au nord d'un axe Caen-Lyon, résulte de deux principaux facteurs :

- Une faible attractivité de ces territoires à l'échelle nationale. Le déficit migratoire (excédent des départs sur les arrivées) y est permanent depuis les années 1970.

- Un excédent naturel (excédent des naissances sur les décès), traditionnellement élevé, qui tend à se réduire et à se rapprocher de la moyenne nationale, et ne parvient pas à corriger le déficit migratoire.

Un exercice de prolongement des tendances démographiques à l'horizon 2040, a été réalisé en 2012 par l'Insee³ dans le cadre d'une réflexion à caracté-

rière prospectif engagée par l'agence d'urbanisme. Il fait apparaître une stabilisation de la population de l'aire métropolitaine, aux conditions actuelles de fécondité, d'espérance de vie et de migrations. Si les paramètres démographiques récents se maintenaient (scénario tendanciel), la population de l'aire métropolitaine augmenterait à un rythme de plus en plus faible pour atteindre environ 760 000 habitants en 2040.

L'évolution démographique de l'aire métropolitaine rouennaise ne repose en fait que sur un solde naturel aujourd'hui positif, dont l'effet moteur devrait structurellement s'atténuer à l'avenir : le vieillissement généralisé de la population abaissera progressivement le solde naturel.

Aujourd'hui, néanmoins, 25,4 % de la population de l'aire métropolitaine rouennaise a moins de 20 ans; c'est un point de plus que la moyenne nationale (24,5 %). Les moins de 20 ans y sont 1,22 fois plus nombreux que les plus de 60 ans, pour seulement 1,06 fois en France métropolitaine. Cette jeunesse s'atténue quelque peu lorsqu'on rapproche l'aire rouennaise des 11 autres aires métropolitaines : la comparaison des indices de jeunesse⁴ place Rouen en 7^e position après Lille, Rennes, Paris, Nantes, Lyon, Toulouse, mais juste avant Grenoble et Strasbourg.

Comme les autres territoires, l'aire métropolitaine rouennaise connaîtra un vieillissement important dans les prochaines décennies. Toutes les classes d'âge avant 60 ans devraient voir leurs effectifs décroître.

À l'horizon 2030, le nombre de moins de 20 ans diminuerait légèrement dans les conditions actuelles de fécondité⁵. Les adultes d'âge moyen connaîtraient un recul nettement plus marqué, en particulier les personnes entre 40 et 60 ans : -6 000 personnes de 30 à 39 ans en scénario tendanciel (soit -3 %) et -17 000 personnes de 40 à 59 ans (-9 %). À l'inverse, toujours dans le scénario tendanciel, le nombre de seniors augmenterait fortement : +42 000 personnes de 60 à 79 ans (+38 %) et +21 000 adultes de 80 ans ou plus (+66 %).

4 L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle âgée de 60 ans et plus, multiplié par 100.

5 Une remontée sensible du nombre d'enfants par femme pourrait toutefois annuler ou même inverser cette tendance à la baisse.

Au final, cet horizon temporel serait le point de départ d'une situation inédite dans l'aire métropolitaine rouennaise, qui verrait le nombre des plus de 60 ans dépasser celui des moins de 20 ans.

Notre bassin de vie serait d'autant plus sensible aux effets de ce bouleversement démographique, qu'il peine déjà à garder et attirer des personnes appartenant aux classes d'âge les plus jeunes, dont l'arrivée permettrait d'atténuer, dans une certaine mesure, la perception du vieillissement de la population.

L'enjeu de l'attractivité à l'égard des jeunes et des actifs

Du fait du vieillissement attendu, ce sont les migrations de population qui seront, à l'avenir, le principal facteur d'évolution démographique des régions françaises : les arrivées (moins les départs) de population sont en effet le levier susceptible de produire les effets les plus significatifs en matière de gain ou de renouvellement de population.

Les données de l'Insee nous éclairent sur le profil migratoire de l'aire métropolitaine rouennaise⁶.

L'analyse des migrations résidentielles intervenues entre 2003 et 2008 souligne en premier lieu que l'aire métropo-

⁶ AURBSE, L'attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen : qui arrive, qui part ? Infolio n°4, 2013.

litaine rouennaise n'échappe pas à certains déterminants sur la mobilité des ménages constatés au plan national :

- Les changements de situation, dans le cadre des études ou pour raisons professionnelles, sont le plus souvent à l'origine des déménagements. Ainsi, les jeunes et les catégories socio-professionnelles supérieures sont les plus mobiles, pour des motifs liés aux études et au désir d'autonomie pour les premiers, à l'évolution de leur carrière professionnelle et la recherche d'un meilleur cadre de vie pour les seconds.

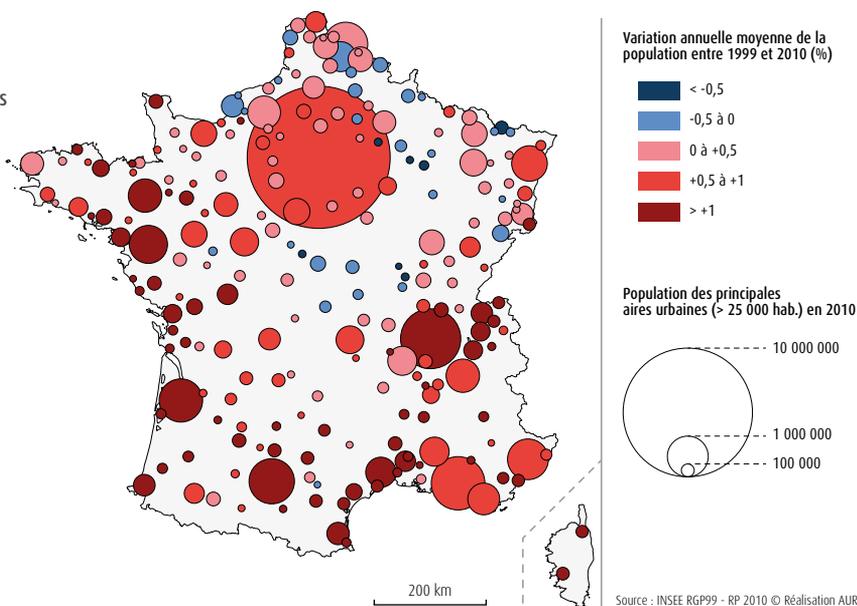
- Les migrations se réduisent avec l'âge et celles des ménages les plus âgés représentent des volumes beaucoup plus modestes que celles des autres tranches d'âge (avec un léger sursaut entre 55 et 65 ans, au moment du départ à la retraite).

- Les choix d'installation diffèrent selon l'âge, la composition familiale ou les revenus. Ils sont fortement influencés par l'image que les régions ont su refléter et le dynamisme de leur marché du travail, notamment celui de leurs métropoles.

La polarisation des migrations des ménages rouennais vers les régions atlantiques et méridionales suit ainsi la tendance nationale sur la période 2000-2008.

Cependant, contrairement aux métropoles de ces régions, l'aire métropolitaine rouennaise attire peu (un peu

Évolutions de population des grandes aires urbaines entre 1999 et 2010



plus de 11 000 arrivées) et laisse partir chaque année près de 13 000 personnes.

Le déficit migratoire constaté l'est surtout avec les régions du Sud et de la façade atlantique. Celui-ci concerne davantage les actifs et les familles que les retraités. Les arrivées de jeunes haut-normands poursuivant leurs études ne compensent pas le déficit enregistré sur les autres tranches d'âge.

Avec l'Île-de-France, la situation est inverse : beaucoup de jeunes de l'aire rouennaise partent pour la région capitale, pour leurs études supérieures et pour occuper leurs premiers emplois. Mais les arrivées de familles et d'actifs franciliens sont encore plus nombreuses.

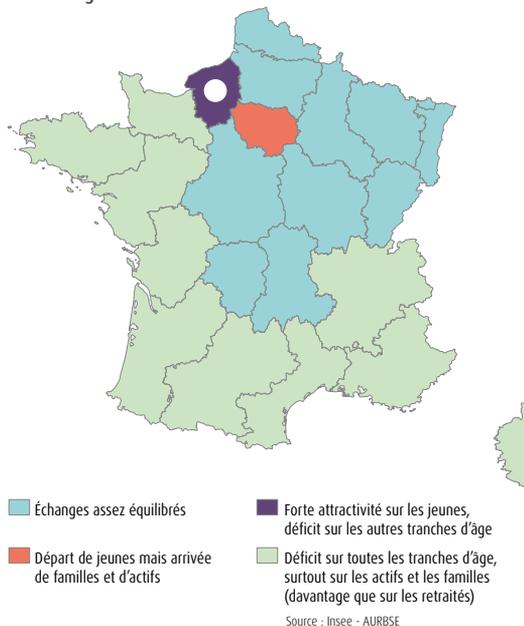
Avec les autres régions françaises, celles du centre et du quart nord-est, les échanges sont à peu près équilibrés pour toutes les catégories de population.

Le profil migratoire selon les classes d'âge est moins favorable à Rouen que dans les autres aires urbaines du nord-ouest de la France prises pour référence (Caen, Nantes, Rennes)⁷.

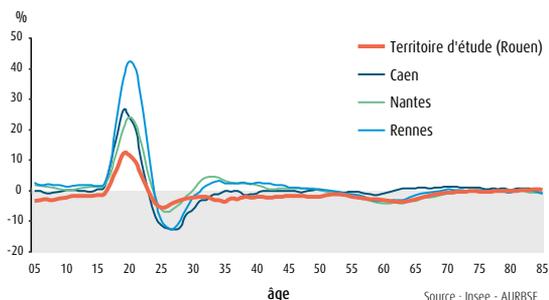
Malgré son importance et sa diversité, l'offre d'enseignement supérieur dans le bassin de vie de Rouen ne produit pas autant d'effets en termes d'arrivées que dans les principales aires urbaines du Nord-Ouest : ceci peut s'expliquer en partie par un « vivier » de jeunes, notamment étudiants, plus réduit par rapport à d'autres pôles d'enseignement supérieur rayonnant sur des régions plus vastes et plus peuplées, ainsi que par la concurrence avec l'Île-de-France.

D'autre part, notre bassin de vie est faiblement attractif pour les actifs (classes d'âge de 30 à 55 ans environ) et leurs enfants. Pour cette catégorie de personnes, le bassin rouennais enregistre à la fois moins d'arrivées et davantage de départs. Au-delà de ce solde migratoire déficitaire, le faible volume de population concerné, notamment dans le sens des arrivées, au regard de celui de métropoles de taille comparable, pose également question : une faible capacité à attirer des personnes

Échanges migratoires entre le territoire d'étude et les régions en 2008



Profil migratoire de l'aire métropolitaine de Rouen et comparaison avec d'autres aires urbaines



venant d'autres régions (en particulier des étudiants et des cadres) prive le territoire de forces vives à même d'entretenir sa vitalité économique et sa capacité d'innovation. Ces personnes, certes parmi les plus mobiles et donc susceptibles de repartir, constituent autant d'« ambassadeurs » potentiels de notre territoire.

7 Pour donner une valeur de diagnostic à l'analyse du profil migratoire de l'aire rouennaise, on a comparé celle-ci à des aires urbaines françaises de même statut et de situation géographique proche (les métropoles plus peuplées ou situées dans le sud de la France ne présentant pas ces garanties). Le choix a ainsi été fait de comparer l'attractivité de l'aire de Rouen avec celles de Caen (de tailles démographique et économique un peu inférieures, mais chef-lieu de Région de taille semblable), Rennes et Nantes (de tailles comparables ou supérieures et dont l'attractivité reconnue pouvait servir de références à l'aire rouennaise).

Un vieillissement plus marqué dans les communes périurbaines que dans les cœurs urbains

Quelle que soit, à l'avenir, la capacité de l'aire métropolitaine à en atténuer les effets, le vieillissement est à l'œuvre. Mais les modifications prévisibles dans les équilibres générationnels ne devraient pas être ressenties partout avec la même acuité.

Bien que présents dans toute l'aire métropolitaine, les seniors sont logiquement plus nombreux dans les communes les plus peuplées des aires urbaines de Rouen et Louviers. Les plus de 60 ans sont également proportionnellement très présents aujourd'hui dans quelques grandes communes urbaines dont le développement a débuté très tôt, en particulier : Bonsecours (32 %), Le Grand-Quevilly (29 %), Mesnil-Esnard (28 %) Saint-Aubin-lès-Elbeuf (26 %), Sotteville-lès-Rouen (25 %), Saint-Pierre-lès-Elbeuf (25 %)...

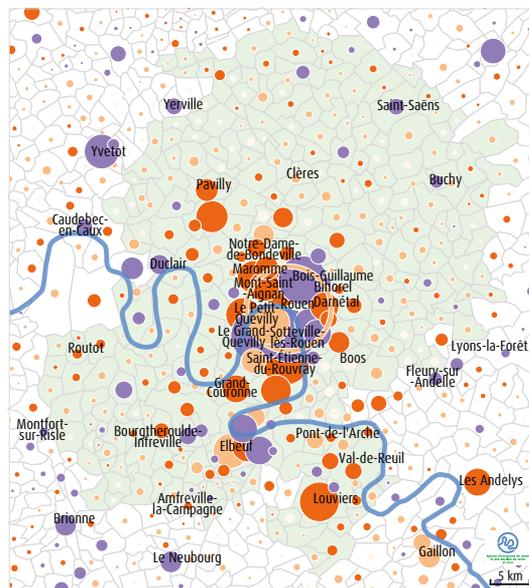
Cependant, si les comportements migratoires observés durant la dernière décennie devaient se prolonger, le vieillissement concernerait, à l'avenir, davantage les territoires périurbains que les cœurs urbains.

C'est, en effet, dans la couronne périurbaine, où résident une forte proportion de ménages aujourd'hui âgés de 50 à 65 ans, que pourraient vivre les seniors de demain. Ce résultat est le fruit de l'histoire de l'urbanisation de ces communes qui ont accueilli massivement les baby-boomers lorsqu'ils ont accédé à la propriété à partir des années 1980.

Depuis, la faible diversification de l'offre de logements de ces communes — tournées vers l'accueil de familles en maisons individuelles — a freiné l'apport de nouvelles populations, ce qui a pour effet d'accélérer leur vieillissement⁸.

⁸ Dans les communes urbaines, la plus grande diversité du parc de logements en tailles et statuts d'occupations permet un renouvellement de la population et des générations.

Les personnes de plus de 60 ans dans les aires urbaines de Rouen et Louviers en 2010



Part de la population de 60 ans et plus en 2010

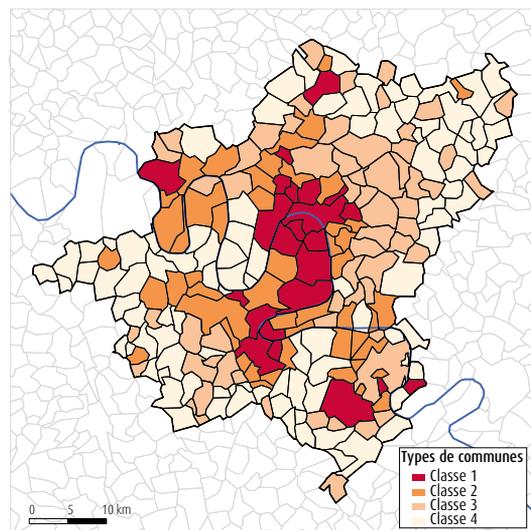
- Moins de 15%
- 15 à 20%
- 20 à 25%
- Plus de 25%

Population de 60 ans et plus en 2010

- 20 000
- 2 000
- 200

Périmètre des aires urbaines de Rouen et Louviers

Typologie des communes selon l'âge des logements



Classe 1

Urbanisation ancienne, majorité de logements d'avant-guerre et fort développement de 1949 à 1974, habitat diversifié.

Classe 2

Développement après-guerre, très marqué après 1975, habitat individuel dominant.

Classe 3

Majorité de logements d'après 1975, en périphérie des agglomérations, habitat quasi exclusivement individuel (à l'exception de Val-de-Reuil).

Classe 4

Développement périurbain « récent » (depuis 1990) autour de noyaux anciens, exclusivement sous forme d'habitat individuel.

Dans l'aire métropolitaine rouennaise, 85 % des ménages de plus de 65 ans habitant une commune de la couronne périurbaine sont propriétaires d'une maison individuelle. Fortement attachés à leur patrimoine, ces seniors ne se déclarent pas prêts à déménager au moment de la retraite⁹ : ils envisagent de vieillir en se maintenant le plus longtemps possible dans leur maison, alors même que sa configuration peut paraître inadaptée, et que son éloignement des commerces, équipements, services de santé... les rend très dépendants de l'automobile.

Si, aujourd'hui, les seniors périurbains vivent majoritairement en couple, ce qui apparaît comme une condition du « bien vieillir » dans cet environnement, les personnes seules par veuvage ou fragilisation des liens familiaux ne trouvent que difficilement des logements locatifs, plus petits ou moins chers, en dehors des structures dédiées¹⁰.

Ces difficultés peuvent être relativisées dans les bourgs ruraux les mieux équipés en matière de services et de commerces, souvent dotés d'un foyer-logement ou d'un EHPAD pouvant offrir une solution d'habitat alternatif et plus adapté, mais elles sont, et deviendront, plus préoccupantes dans les petites communes éloignées des pôles. Dans ce contexte particulier, celui des secteurs périurbains et ruraux, la question d'assurer le plus longtemps possible l'autonomie résidentielle des seniors, lorsque ces derniers voient leur mobilité personnelle se réduire considérablement, est plus que jamais cruciale.

Des ajustements seront nécessaires dans les secteurs pavillonnaires peu denses et monofonctionnels. Ils sont confrontés tout à la fois à l'absence de services spécifiques, notamment de santé, à une offre d'habitat peu diversifiée et au manque de transports collectifs dans les secteurs le plus diffus. La mise en place de services d'aide ou de soins à domicile y est également plus coûteuse du fait de la dispersion de l'habitat ou de la faible densité de population.

Dès lors, faudrait-il inciter les personnes âgées à s'installer dans les zones urbaines mieux dotées en services de proximité et disposant d'une offre de loge-

ments plus diversifiée (ce qui ne veut pas dire bien adaptée)¹¹ y compris en établissements spécialisés ?

Bien que la mobilité résidentielle des seniors soit faible, on peut certes déjà observer un certain « retour à la ville » : ainsi, entre 2003 et 2008, deux tiers des seniors venus s'installer dans l'agglomération rouennaise (en général dans une commune urbaine dotée d'une RPA ou d'un EHPAD) étaient originaires d'une commune périurbaine ou rurale¹². Isolement, veuvage, perte d'autonomie... forcent souvent les personnes à changer de résidence, dans le plus complet manque d'anticipation.

Mais les secteurs urbains sont-ils aujourd'hui plus « propices au vieillissement » ? On serait tenté de répondre positivement en matière de diversité d'offre de services, mais avec plus de réserves en termes d'accessibilité de cette offre : logements, commerces, équipements, transports en commun et espace public sont encore loin d'offrir toutes les facilités d'accès pour une personne en perte d'autonomie ou handicapée. De même, les résidences dédiées aux seniors ne jouissent pas toujours d'un environnement optimal.

En témoignent également les débats sur l'applicabilité de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 : le chantier engagé sera loin d'être achevé dans les temps (initialement 2015) d'où son aménagement récent par le législateur et l'octroi de délais supplémentaires aux acteurs publics et privés pour se mettre en conformité.

En conséquence, si l'on peut considérer que les secteurs les plus urbains répondent globalement mieux que d'autres aux problématiques du vieillissement, l'adaptation de l'habitat (la cellule logement et son environnement) s'y pose en définitive avec autant d'acuité que dans les communes périurbaines et rurales. De surcroît, d'un quartier à l'autre, au sein d'une même zone urbaine, il existe des disparités en matière d'accès aux services ou aux transports collectifs. Enfin, il ne faut pas oublier que c'est avant tout l'état de santé de la personne qui détermine sa capacité à rester autonome dans son environnement, aussi bien équipé et accessible soit-il.

9 AURBSE, Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie. Rouen : AURBSE, 2012.

10 Voir à ce propos l'étude sur les besoins en logements des seniors dans la CREA réalisée par l'AURBSE en 2013/2014.

11 Il s'avérera aussi nécessaire d'adapter les formes bâties et les espaces intérieurs du logement aux capacités déclinantes des aînés, afin de leur assurer un niveau de bien-être et une autonomie acceptable au sein de leur foyer.

12 AURBSE, L'attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen : qui arrive, qui part ? Infolio n°4, 2013.

La question du vieillissement amène ainsi à interroger différentes échelles. En effet, les personnes âgées ayant tendance à restreindre leur territoire de vie avec la perte d'autonomie liée à l'âge, c'est à l'échelle de la commune, du quartier, du bâtiment voire du logement qu'il convient de raisonner. En outre, les enjeux d'aménagement relatifs au vieillissement — mixité et densité, accessibilité de « tous à tout » — ne résolvent pas tous les problèmes. Les choix résidentiels des seniors, comme ceux de l'ensemble de la population, résultent d'arbitrages entre de nombreux facteurs comme les prix de l'immobilier, la nature du logement, la qualité de l'offre de santé, de services et commerces de proximité, mais aussi des facteurs sociaux comme la proximité de la famille.

Il est cependant difficile d'anticiper le comportement des baby-boomers, notamment de ceux qui se sont installés massivement dans les couronnes périurbaines : ils pourraient être davantage enclins que leurs aînés à regagner les secteurs urbains au moment de la retraite ou de la dépendance, à condition toutefois, d'y trouver un environnement favorable.

En matière d'habitat et de cadre de vie, mais aussi de pratiques sociales, culturelles et de loisirs, comme de mobilité ou de modes de consommation nous ne pouvons qu'extrapoler les aspirations des seniors de demain, comme leurs rapports aux autres générations. La difficulté à anticiper tient essentiellement aux incertitudes liées aux évolutions des comportements et des modes de vie. C'est la raison pour laquelle l'agence d'urbanisme a conduit et propose de renouveler des enquêtes auprès des ménages du bassin de vie afin de mieux cerner leurs aspirations actuelles et chercher à anticiper leurs besoins futurs.

Nouvelle donne générationnelle : la grande inconnue

Le processus de vieillissement à l'œuvre fera coexister jusqu'à cinq générations. La présence en nombre de la génération du baby-boom bouleverse les rapports et la solidarité entre les âges, avec en perspective et pour la première fois, un poids de toutes les générations jeunes, adultes ou âgées sensiblement identique.

Elles devront cohabiter non seulement au sein de la famille, mais plus généralement au sein d'une société

marquée par un certain « jeunisme » ou, du moins, par une tendance à repousser (refuser ?) le vieillissement. Il existe en particulier un décalage entre un vieillissement biologique de plus en plus tardif et un « vieillissement social » constamment avancé.

Le « vieillissement social » commence souvent par une sortie du monde du travail de plus en plus tôt, notamment avec la progression du chômage des seniors, alors que paradoxalement l'âge de cessation de l'activité professionnelle est amené à être retardé.

La fragilisation des liens familiaux (éclatements, recompositions, mais aussi distances) est un élément de ce vieillissement social. Il est cependant intéressant de souligner que, malgré des liens plus distendus, la famille reste aujourd'hui le lieu privilégié des solidarités entre générations, même si elles s'expriment différemment dans la vie quotidienne, notamment par les technologies de la communication.

Malgré la charge que peut constituer l'aide à un parent âgé, les formes de solidarité familiale restent en réalité encore très répandues : un rapport d'information de l'Assemblée nationale¹³ estimait en 2011 à 4 millions les non-professionnels accompagnant des personnes dépendantes, dont une très large majorité de femmes, avec des conséquences sur leur santé personnelle et leur temps. Or, il est permis de penser que dans les années à venir, les femmes, plus souvent actives et ayant changé d'aspirations et de modes de vie par rapport à la génération actuelle d'aidantes, seront moins portées à prendre en charge un parent dépendant. Ce qui ne sera pas sans conséquence, notamment pour les personnes âgées les plus modestes. Les évolutions démographiques et sociales conduiront peut-être à un rééquilibrage des rôles d'aidants familiaux entre femmes et hommes, ces derniers étant amenés à devenir plus nombreux à la fois parmi les personnes dépendantes et les aidants potentiels?¹⁴ Quelle que soit la réponse, les évolutions démographiques et sociales pèseront sur l'aide apportée par les familles (moins d'aidants pour plus de personnes dépendantes) et renvoient à la question de la professionnalisation de l'aide apportée aux plus âgés, à sa valorisation sociale et économique, ainsi qu'à son accessibilité financière.

13 Rapport d'information n°3920, fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur le genre et la dépendance. Paris : Assemblée nationale, 2011.

14 Ined, La dépendance : aujourd'hui l'affaire des femmes, demain davantage celle des hommes ? Population et société n°483, novembre 2011.

Enfin, il importerait sans doute de faire évoluer la définition que l'on donne à la vieillesse, tout comme l'idée que l'on s'en fait. Avec l'augmentation de l'espérance de vie et des perspectives de vie sans incapacité¹⁵ apparaît une « nouvelle » tranche d'âge, entre âge mûr et début de la vieillesse biologique. « C'est moins l'émergence d'un supposé quatrième ou cinquième âge, que la naissance d'un important et nouveau groupe social entre la fin de l'activité professionnelle et la vieillesse¹⁶ » : une nouvelle tranche d'âge en quête d'un rôle social, quittant la vie active après 60 ou 65 ans, avec en perspective un horizon de près de vingt ans et l'envie de rester actifs et utiles. « Les nouveaux retraités aspirent à de nouvelles formes d'insertion sociale pour les vingt à trente années qui s'ouvrent encore devant eux. Ils recherchent de nouveaux rôles sociaux, de nouveaux modèles de vie, de nouvelles formes de citoyenneté active¹⁷. »

Au niveau culturel, les baby-boomers, nés après la guerre et ayant connu les grandes avancées sociales et technologiques qui ont suivi (études plus longues, activité professionnelle des femmes plus répandue, etc.) sont, de fait, en décalage avec la représentation et le mode de vie de la personne âgée, encore persistante aujourd'hui, dans la majorité des esprits.

Une opportunité pour la métropole rouennaise

Le vieillissement démographique et les évolutions des rapports entre générations qu'il est permis de prévoir, sont porteurs d'interrogations, mais sans nul doute aussi d'opportunités de développement.

En matière de cohésion sociale, ces évolutions vont notamment avoir pour conséquence un accroissement considérable du nombre de « seniors » en bonne santé¹⁸,

15 Dans l'UE (1), l'espérance de vie à 65 ans en 2011 était de 18 ans pour les hommes et 21,4 ans pour les femmes. L'espérance de vie en bonne santé perçue (années de vie où les gens se perçoivent en bonne santé) a également augmenté de façon significative depuis 2005, de 1,5 an pour les hommes et de 1,6 an pour les femmes, plus que les gains de l'espérance de vie totale.

Sur une note moins positive, les années de vie sans incapacité (années sans limitation d'activité) à 65 ans et au-delà, sont restées stables entre 2005 et 2011.

16 Reguer, Daniel, Qui sont les retraités de demain ? Cinquième rencontre de l'ingénierie gérontologique du CERIG, Le Creusot, novembre 1994.

17 Guillemard, Anne-Marie, Préretraites et mutations du cycle de vie. Futuribles n° 88, mai 1985.

18 Et ce bien que les études récentes s'accordent sur une situation sanitaire et sociale haut-normande préoccupante. Insee, Les territoires de santé en Haute-Normandie - Situation socio-sanitaire actuelle et perspectives démographiques. Aval n°114, mars 2012.

mobiles, disponibles, disposant d'un niveau de formation plus élevé que par le passé et qui, davantage que par le passé aussi, auront le désir et la capacité de rester actifs (y compris peut-être par un prolongement, volontaire ou non, de leur activité professionnelle) et utiles au territoire, par une implication associative par exemple.

Dans le champ économique, les territoires gagneront à investir dans l'amélioration de la qualité de vie des seniors, bien qu'on en mesure encore mal les réelles potentialités en termes de création d'activité et d'emploi. On cerne en effet difficilement les perspectives ouvertes par l'accroissement de cette « nouvelle clientèle vieillissante ». Les réflexions portent aujourd'hui principalement sur le développement d'une offre adaptée aux personnes âgées dans les secteurs les plus divers (logement, santé, domotique et robotique, TIC, etc). Les pouvoirs publics s'efforcent de structurer la filière de la « silver economy » fondée sur l'innovation technologique, industrielle, médicale et sociale, en s'appuyant sur les Régions.

Enfin, en matière d'habitat et de qualité du cadre de vie, la présence accrue des seniors appellera une nécessaire adaptation des espaces urbains et ruraux.

Avec l'amélioration de la prise en charge des personnes dans le cadre des politiques d'autonomie, il est possible de supposer qu'à l'avenir une part encore plus importante de personnes âgées vieillira à domicile¹⁹. C'est donc sur le parc de logements ordinaires et son environnement (solidarités, services, cadre de vie) que repose en majeure partie la réponse aux besoins d'habitat des seniors actuels et futurs.

Cela passe notamment par la prise de conscience du risque présenté par les formes d'habitat homogènes — dont les secteurs pavillonnaires peu denses privilégiés ces dernières décennies — qui pourraient devenir des secteurs de fragilité sociale dans un futur proche. N'est-ce pas d'ailleurs l'occasion de mieux répondre aux besoins de tous, à ceux des familles vivant dans ces territoires comme à ceux des personnes plus âgées ?

Rendre la ville plus accueillante pour toutes les générations relève plus d'un changement d'état d'esprit, de micro-adaptations et d'aménagements adaptés plutôt que d'investissements lourds, comme en témoigne par exemple la démarche de l'OMS « Villes amies des

19 En Haute-Normandie, en 2011, 90% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent encore chez elles.

ainés²⁰ » : une circulation apaisée et moins bruyante, des transports, équipements, services et commerces accessibles, un espace public agréable et sûr, des espaces verts et lieux pour échanger et se reposer... favorisent l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes âgées, et sont tout aussi appréciés par l'ensemble des habitants. Le bassin de vie de Rouen, comme tous les territoires, devra être en mesure de répondre aux attentes de sa population vieillissante, mais peut-être davantage que les autres métropoles, la plupart plus attractives pour les ménages jeunes et actifs, elle devra être capable de transformer cette « menace » en opportunité.

20 Le réseau mondial des Villes-amies des aînés lancé par l'OMS a pour objectif de créer des environnements urbains permettant aux personnes âgées de rester actives, en bonne santé et de continuer à participer à la vie sociale.

Pour faire face à ce défi, de nombreuses réponses viendront d'une complémentarité d'actions entre espaces urbains et ruraux, à l'échelle de l'aire métropolitaine. Il s'agit aussi de travailler ensemble, à l'échelle du bassin de vie, à un regain d'attractivité du territoire, l'un des premiers objectifs à partager dans ce contexte spatial élargi, afin d'attirer davantage de jeunes générations et d'amortir l'impact du vieillissement démographique. Ainsi, les dynamiques démographiques, dont les effets ne peuvent se mesurer que sur le long terme, imposent une forte anticipation dans la conduite de politiques locales répondant à un projet ambitieux et intégrant en particulier cette perspective démographique dans un objectif de développement métropolitain.

Qu'est-ce qu'une génération?

La notion de génération renvoie à différentes définitions, selon le point de vue adopté.

- Pour *Le Robert*, une génération est « l'espace de temps correspondant à l'intervalle séparant chacun des degrés d'une filiation ».
- Du point de vue démographique, une génération est une cohorte, un groupe de personnes nées pendant une période déterminée.
- Du point de vue anthropologique, la génération s'analysera en termes de liens de filiations, familiaux ou symboliques.
- Du point de vue sociologique, une génération se définira plutôt comme « une réalité d'ordre temporel représentant un ensemble d'individus nés au même moment, qui ont donc vécu les mêmes événements, les mêmes temps d'école, de travail, de mode de vie, un niveau semblable de salaire, de couverture sociale, les mêmes catastrophes (guerres, crise), mais aussi la même économie mondiale* ». Cette notion fait référence à une communauté historique de mémoire et d'expérience. Selon ce point de vue, une génération peut être définie « à partir d'une conscience collective partagée due au vécu de faits semblables ». C'est donc un processus « marqué par l'empreinte du temps, qui inclut des notions de modes de vie, de niveaux de vie et de cycles de vie. Il s'agirait donc d'un groupe de personnes qui ont vécu et ont été marquées par une succession d'événements ou de conditions à un âge plus ou moins similaire** ».

* Rigaux, Nathalie, in Journée d'étude et d'échange du 7/12/98, Parlement européen.

** Leleu, Myriam, Solidarités intergénérationnelles, Les politiques sociales n°1 et 2, 2002. p. 81.

> Sélection bibliographique

Blanpain, Nathalie et Chardon, Olivier, **Un papy-boom aura lieu, même si l'espérance de vie ne progressait plus**, Espace-Populations-Sociétés, n° 2011-3, 2011. pp 617-637.

Blanchet, Didier et Le Gallo, Françoise, **Baby-boom et allongement de la durée de vie : quelles contributions au vieillissement ?**, Insee Analyses n° 12, septembre 2013.

Chardon, Olivier et Blanpain, Nathalie, **Projections de population 2007-2060 pour la France métropolitaine**, Insee résultats, Série Société, n° 117, 2011.

Guffens, Caroline, **Où vivre ensemble, étude de l'habitat à caractère générationnel pour personnes âgées**. Fondation Roi Baudouin, 2006.

Centre d'analyse stratégique, **Vieillesse et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ?** Note d'analyse n°323, février 2013.

Vieillesse et enjeux d'aménagement : regards à partir de différentes échelles. 78^e congrès de l'AFAS. Actes du colloque, Université de Montréal, 2010.